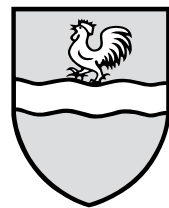


Le Coquardit



N° 14 – Juin 2011

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

► Sans titre au début et à la fin!!

Avant de quitter ma syndicature, je tiens à vous relater quelques anecdotes qui illustrent bien les contacts chaleureux qui lient mes collaborateurs des secteurs techniques et administratifs à notre population.

Monsieur Bessat, chef de voirie, combien de fois est-il venu au secours de Madame Duboux ou de Monsieur Dubois pour les aider à déboucher un lavabo ? Monsieur Rios, notre paysagiste «Le Nôtre» comme dirait les français voit arriver la dame du 3ème qui a des problèmes avec ses bégonias, et lui demande comment les faire revivre! Après une rapide inspection, Rios lui dit chère Madame, ce ne sont pas des bégonias, mais des hortensias, le traitement n'est pas le même!!

Monsieur Nicod, est le sauveur des «trottineurs», en effet, le petit Jules ou la petite Maria viennent lui demander de resserrer un boulon récalcitrant ou remettre d'aplomb une roue voilée.

Willy Kettel, est sollicité pour prêter au bricoleur du coin, une clef de 12 ou un marteau à deux coups!! Tous ces objets retrouvent leur atelier au bout de quelques jours.

Et Julien, notre apprenti agent d'exploitation, fait volontiers valoir ses aptitudes en renseignant Madame Zède ou Madame Ygrecque sur l'art de planter de belles fleurs, sans oublier de conseiller Madame Taloché, sur le genre de paille de fer à utiliser pour ses parquets. Et du côté administratif mon quatuor, formé de Mesdames

Bonard, Bezençon, Bugnon, sans oublier le boursier Curchod, se sont trouvés face à des situations rocambolesques.

Tel ce baigneur à qui on avait volé tous ses habits, se présente en costume de bain et demande de le raccompagner à son domicile, ce qui fut fait après lui avoir prêté un pantalon!!

Ou cette dame sachant que son médecin est malade, vient consulter l'administration pour lui demander l'adresse d'un médecin qui pourrait lui donner les soins que nécessite son état. Le Boursier n'est pas en reste, il n'a pas son pareil pour déchiffrer et mettre au courant, des consommateurs d'électricité, désespérés par la complexité des libellés des relevés de la Romande Energie. Ces derniers

une fois éclairés, remercient M. Curchod.

Ceci pour dire que le contact entre population et collaborateurs communaux, sont empreints de l'esprit de proximité et du devoir de rendre service, et tout cela sans faillir aux fonctions qui sont les leurs.

De tout cœur, merci à vous toutes et tous, chers collaborateurs, continuez sur cette voie, c'est ce que je voulais de vous, vous m'avez suivi.

Quant à moi, futur homme sans titre, c'est avec plaisir que j'échangerai quelques poignées de mains avec vous lors de mes promenades de retraité.

Serge Voruz

Bonne retraite Monsieur le Syndic!



De 2006 au 30 juin 2011: 81 préavis présentés

Intense activité lors de la dernière législature. La Municipalité a présenté 81 préavis au Conseil. Deux ont été retirés et deux refusés. Avec un taux d'acceptation de 95%, on peut dire que le Conseil communal et la Municipalité sont sur la même longueur d'onde pour définir les besoins de la commune.

Sur les 81 préavis présentés, 39 préavis impliquent des investissements directs. Les 42 autres concernent le ménage communal (comptes, budget, arrêté d'imposition, compétences municipales), la création ou la modification de règlements (Règlement sur le Fonds pour

l'énergie et le développement durable) ou la participation de la commune à des Associations intercommunales (Police, pompiers, RAS, réseau d'accueil, Gedrel).

Durant cette période, les investissements via préavis se sont élevés à quelques 5'820'000 fr. Bâti-

ments, routes et services industriels expliquent 85% des investissements. Deux gros projets en cours, le port et l'urbanisme, ont nécessité près de 700'000 fr. d'investissement. Le plus gros investissement de la législature a été celui demandé pour la crèche: 1'515'000 fr.

Le port: enfin du concret

La saga de l'extension du port de Paudex a beaucoup occupé le Conseil et la Municipalité. Paudex est titulaire d'une concession de l'Etat datant de 1985 pour l'exploitation du port sur les eaux du domaine public. Le port de Paudex offre actuellement 18 places d'amarrage sans équipement particulier. Réaménagé, il pourrait offrir une soixantaine de places équipées.

Un projet de financement mixte public-privé avait été élaboré sur la base d'études préliminaires assez poussées. Mais en 2008, le Conseil communal a décidé du financement public



Port: ça bouge, le crédit d'étude a été accepté le 16 mai dernier.

intégral du port de Paudex et de sa gestion exclusivement communale. Au vu de cette volonté, les

études préliminaires ont été rachetées par la commune car devant servir de base pour les travaux futurs. Le coût de 191'000 fr. couvre les études et honoraires (1).

En 2010, un appel d'offre a été lancé pour attribuer le mandat d'ingénieur civil selon les procédures prévues dans la Loi sur les Marchés publics. Le mandat cou-

vrant la phase «étude» a été attribué au bureau d'ingénieurs Perret-Gentil + Rey et Associés SA. Les ingénieurs fourniront un plan général du port permettant la mise à l'enquête des travaux, un plan d'organisation général du port, un descriptif des travaux, un devis global de l'investissement. Sur cette base, un préavis sera présenté au Conseil pour la réalisation du port. Coût de l'étude: 136'000 fr. (2).

(1) Préavis 9-2009 – Port de Paudex, rachat des études préliminaires.

(2) Préavis 4-2011 – Port de Paudex: crédit d'étude.

Routes: 2,6 millions en sept ans

Le réseau routier de la commune de Paudex est minuscule. Mais pour la majorité ce sont des tronçons de routes très sollicités comme la Bernadaz, la route du Lac ou du Simplon. Les routes secondaires doivent aussi être entretenues ce qui occasionne souvent de gros frais.

En 2004, un crédit de 1'622'000 fr. a été accordé pour construire un trottoir tout le long de la route de la Bernadaz (1). Dans le même crédit était compris les modérateurs de trafic et la réfection de la conduite d'eau. Le décompte final a laissé apparaître un surcoût de 269'000 fr. qui a été soldé en 2007. A cela s'ajoute les frais préparatoires de la pose du bitume: coût 73'000 fr. Ainsi le réaménagement de la Bernadaz aura coûté 1'964'000 fr.

Le petit chemin de la Paudèze a été coupé en mars 2001 par



Le chemin de Bochat a entièrement été refait en 2010.

un glissement de terrain. Un litige entre le propriétaire et la commune a duré de 2001 à 2007. Ce n'est qu'en 2008 que le chemin a été rouvert pour un coût de 86'000 fr. (2).

Au sud de la commune, le plan d'extension «A la Verrière» (1982) prévoyait la construction d'une route de desserte entre le chemin

des Peupliers et le chemin des Hérons. Après un quart de siècle d'attente et la construction de deux villas, un premier tronçon a pu être réalisé avec six places de parc sur la propriété voisine (3). La seconde étape consistera à achever la route ainsi commencée. Des négociations sont en cours pour y parvenir dans un délai plus raisonnable.

Deux autres routes communales ont été entièrement refaites, canalisations comprises. Il s'agit du chemin de Bochat et du chemin de l'Étang. Dans le secteur Bochat, les limites de propriétés ont été légèrement redressées pour les faire coïncider avec le tracé de la route, qui est maintenant entièrement sur le domaine communal. Coût des travaux: 394'000 fr. (4).

Le chemin de l'Étang a été complètement refait ainsi que les canalisations d'eau potable et d'eau usée. Coût 193'000 fr. à la charge de la commune (5).

(1) Préavis 2-2008 – Bernadaz crédit complémentaire.

(2) Préavis 8-2008 – Rétablissement du chemin de la Paudèze.

(3) Préavis 11-2008 – Prolongation du Chemin des Peupliers.

(4) Préavis 7-2009 – Réfection chemin de Bochat.

(5) Préavis 6-2010 – Chemin de l'Étang.

► L'ancien collège: six appartements



Six appartements dans l'ancien collège, dont deux refaits à neuf.

L'ancien collège sur la route du Simplon 9 a été désaffecté en 1984. En 2002, 840'000 fr. ont été investis pour refaire les façades, changer les fenêtres et isoler la toiture. Dans les appartements seuls deux logements sur six ont été rénovés entre 1984 et 2010.

En 2010, profitant du départ de deux locataires, deux appartements de 4 pièces ont été refaits à

neuf pour un montant de 137'000 fr. (1). Ils ont immédiatement été reloués.

Dans un prochain avenir, il est prévu de refaire la cour autour de cet immeuble qui est très dégradée.

(1) Préavis 9 et 18-2010 – Rénovation appartements.

► La «Borne»: assainissement effectué

Le bâtiment de la Borne et son verger ont été acquis par la commune en 1989. En 2002, le bâtiment a été transformé en vue d'y accueillir la première UAPE et d'y créer un appartement de fonction pour le concierge, ainsi que des locaux communaux. Le coût de ces transformations a été de 600'000 fr.

En 2006, des remontées d'eau ont été détectées dans le mur

nord du bâtiment. Une chemise de drainage entourant le bâtiment a été créée avec une pompe pour relever les eaux jusqu'à la canalisation d'eau claire de la Bordinette. Le bâtiment assaini a pu recevoir l'école du jeudi après la transformation de la campagne Marcel en UAPE (1).

(1) Préavis 9-2006 – Création d'un drainage à la «Borne».



La Borne: un appartement de fonction.

► Bordinette 16: rénovation, 600'000 fr.

La maison de la Bordinette 16 fait partie de la lignée historique des immeubles contigus du cen-

tre du village. La commune a acquis cette propriété en 1981. La parcelle a une surface de 756 m².



Bordinette 16: les quatre appartements sont refaits.

La surface brute de plancher est de 162 m² par étage. Un jardin et un parking complètent l'ensemble.

L'immeuble a été assaini en trois étapes. En 2007, un crédit de 198'000 fr. a été débloqué pour la réfection d'un appartement au 2^{ème} étage, l'isolation des combles et le remplacement des fenêtres. En 2008, 300'000 fr. ont été accordés en deux préavis pour l'assainissement du bâtiment, la réfection des places de parc et la rénovation de deux appartements suite au décès d'un locataire âgé. Actuellement, les quatre appartements refaits à neuf dans une maison bien isolée sont loués ainsi que les places de parc (1).

(1) Préavis 9-2007, 3 et 12-2008 – Réfection de l'immeuble de la Bordinette 16.

► Tennis: lumière SVP!

Le tennis a été acquis par la Commune lors de la fermeture de l'Ecole privée de Paudex en 1987. Il a fait l'objet de nombreuses améliorations notamment la pose d'un revêtement synthétique, qui permet de jouer dès que la pluie a cessé.

En 2006, un club house a été installé, un treillis neuf a été posé ainsi que 4 mâts d'éclairage pour pouvoir jouer jusqu'à dix heures du soir pendant la saison. Actuellement, une cinquantaine de résidents profite de ces installations pour un abonnement de 170 fr. par an.

Un investissement de 88'000 fr. a été nécessaire pour réaliser ces travaux (1).

(1) Préavis 5-2006 – Tennis pose des treillis et des mâts d'éclairage.

Electricité: toujours plus de demandes

Une des principales tâches des communes est d'assurer l'approvisionnement des habitants en eau et en électricité. Au cours de la législature, des travaux de maintenance et de renforcement du réseau ont été effectués. A la sous-station électrique St-Maire des améliorations ont été réalisées en deux fois sur le réseau basse tension: coût 75'000 fr. (1). Au Chemin des Peupliers, la construction du Centre Patronal, du Grand Large et de maisons individuelles a nécessité un renforcement de l'alimentation dans ce périmètre: coût 45'000 fr. Mêmes renforcements réalisés en 2009 dans le secteur de la Route du Lac (45'000 fr.) et du quartier de la Verrière (20'000 fr.) (2). Côté entretien, des postes sous-dimensionnés et vétustes ont été remplacés à la route du Simplon (45'000 fr.) (3).

Il n'y a pas que les fils à tirer, il faut aussi commercialiser le courant. Le marché de l'électricité a profondément évolué ces dernières années. Le 1^{er} janvier 2009, il a été libéralisé pour les plus gros

clients. Le marché devrait être totalement libéralisé en 2014.

Suite à cette évolution, les conditions d'approvisionnement et de distribution ont changé, ce qui oblige de petits distributeurs comme Paudex à rejoindre des groupes plus importants (4). Une société commerciale s'est constituée en Suisse romande (RECom). Paudex en devient membre tout en restant propriétaire de son réseau de distribution dont nous assurons l'entretien et le développement.

D'autre part, la législation fédérale oblige les entreprises électriques à tenir une comptabilité séparée avec la production d'énergie d'un côté et la distribution de l'autre. La législation fédérale et



La sous-station St-Maire.

cantonale réglant tous les problèmes d'utilisation et d'approvisionnement, le règlement communal a pu être aboli. (5)

(1) Préavis 1-2007 et 11-2009 – Entretien et rénovation de la sous-station St-Maire.

(2) Préavis 6-2007, 3-2009, 11-2009 – Renforcement des capacités électriques.
(3) Préavis 15-2010 – Changement de deux postes électriques.
(4) Préavis 11-2007 – Demande d'un crédit de 15'000 fr pour la souscription d'actions à RECom.
(5) Préavis 16-2008 – Abrogation du Règlement pour la fourniture électrique de 1976.

Eaux claires: 710'000 fr.

Le réseau d'eau souterrain doit être régulièrement entretenu et complété selon les besoins. Les frais d'entretien passent dans le budget ainsi que les frais de traitement des eaux usées (STEP de Pully). Les travaux de plus grande importance font l'objet de préavis. Dans le secteur de la Grangette, un raccordement a eu lieu sur les canali-



Tuyaux bouchés, réseau à entretenir.

sations de Lutry (coût 61'000 fr.) (1).

La société Corelltech analyse l'état de nos canalisations d'eau potable par diverses sondes acoustiques et visuelles. Une fuite de 60 litres/minute a été détectée dans la zone de la «Borne». La canalisation sera remplacée, ainsi que la borne hydrante et un vieux câble électrique en plomb courant dans la même fouille (coût 133'000 fr.) (2).

L'équipement en eaux claires et l'évacuation des eaux usées du futur quartier du «Vallon de la Paudèze» nécessitera un investissement de 516'000 fr. à la charge de la commune. Les eaux usées seront raccordées au collecteur de la route du Simplon, les eaux claires seront déversées dans la Paudèze (3).

(1) Préavis 13-2008 – Raccordement des eaux usées.
(2) Préavis 17-2010 – Remplacement de la conduite d'eau de boisson zone «La Borne».
(3) Préavis 10-2010 – Equipement du quartier «Vallon de la Paudèze».

L'eau potable de Paudex

La fourniture de l'eau de boisson de la commune de Paudex est assurée par Eauservice. Ce département de la direction des travaux de Lausanne, dont le municipal responsable est Olivier Français, alimente environ 340'000 habitants de l'agglomération lausannoise qui consomment plus ou moins 28 millions de m³ par année. A Paudex, ce sont à peu près 200'000 m³ qui coulent annuellement dans notre réseau d'eau potable. Cet or bleu est puisé dans le lac par la station de pompage de Lutry où elle est purifiée par un procédé d'ultrafiltration et désinfectée par du chlore fabriqué par électrolyse du sel. Elle est ensuite amenée et stockée provisoirement dans des réservoirs avant d'être distribuée par les réseaux souterrains jusqu'à vos domiciles.

Malgré la sécheresse, nous pouvons nous considérer comme des privilégiés face à cet énorme réservoir qu'est le lac Léman. Sachons le préserver et

le respecter, évitons de souiller les eaux de ruissellement que ce soit par le lavage sauvage de voitures ou par les déchets laissés par terre et qui auront de forts risques de finir au fond du lac.

Chaque année, l'eau de boisson fait plusieurs fois l'objet d'analyses physico-chimique. En 2010, aucune non conformité n'a été observée. Relevons quelques caractéristiques de notre eau: sa dureté est considérée comme douce (14° français), elle contient 46 mg/l de calcium (objectif de qualité < 200), 7 mg/l de sodium (objectif de qualité < 20), 2 mg de potassium (objectif de qualité < 5), 49 mg/l de sulfates (objectif de qualité < 50).

Les analyses microbiologiques ont par ailleurs mis en évidence l'excellente qualité de l'eau: aucun microorganisme indésirable n'a été détecté.

Alors n'hésitez pas: désaltérez-vous sans modération avec notre eau du robinet!

Gérald Fontannaz

Pompiers, un seul corps: Portes de Lavaux!

Au milieu des années 90, le canton de Vaud comptait 375 corps et 17'300 sapeurs-pompiers appuyés par 24 centres de renfort comprenant 680 spécialistes. En 1997, un projet de réforme est adopté pour favoriser le regroupement des services de défense incendie et de secours (SDIS) et pour accroître les compétences des sapeurs-pompiers. C'est nécessaire car, comme toutes les communes de moins de 2'000 habitants, Paudex peine à renouveler ses effectifs et à investir dans du matériel performant.

En 2004, un projet de fusion est étudié entre les communes de Belmont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex et Pully. Le projet n'est politique-

ment pas mûr et il échoue en 2005. Paudex reprend les discussions avec Lutry. Ce qui aboutit à une fusion des deux SDIS en un seul corps «Portes de Lavaux» avec point de départ à Lutry. Le SDIS unique est né et il commence ses activités le 1er janvier 2007 (1). Le regroupement a permis aux pompiers de Paudex de s'intégrer dans une structure où l'équipement, la formation et les interventions sont à la hauteur de leurs compétences.

A côté du SDIS, Paudex soutient très activement les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) en leur mettant à disposition un local et une contribution annuelle de 5'000 fr. Les JSP fêtent leur vingtième anniversaire cette année.

Quant à l'avenir, Pully et Belmont-sur-Lausanne fusionneront leurs SDIS en 2012. Le prochain pas sera le regroupement des deux SDIS des quatre communes comme prévu en 2005 déjà!

(1) Préavis 13-2006 – Regroupement des corps de sapeurs-pompiers des communes de Lutry-Paudex.



Nouveau véhicule pour le SDIS Lutry-Paudex.

Au secours!

En 1968, la commune a inauguré le complexe communal comprenant l'école, la chapelle oecuménique, la grande salle, les bureaux et les locaux de service. Mais, au secours! il n'y avait pas d'escaliers de secours au collège pour l'évacuation des classes du deuxième étage. C'est chose faite

depuis 2006. Il n'y a jamais eu le feu à l'école, mais l'escalier est là: coût 42'000 fr. (1).

Le feu peut aussi tomber du ciel. Lors de la mise à l'enquête de la crèche, l'Etablissement cantonal d'Assurance contre l'incendie a exigé l'installation d'un paratonnerre. Le collège de Paudex et le bâtiment communal sont ainsi protégés contre la foudre depuis le printemps 2010: coût 78'000 fr. (2).

(1) Préavis 12-2006 – Création d'un escalier de secours au collège primaire.

(2) Préavis 19-2010 – Pose d'une installation de protection contre la foudre.



Escalier de secours pour l'école.

Police: de l'entente à l'Association

Durant les années 1996 à 1999, des négociations ont eu lieu entre les communes de Pully, Lutry, Savigny, Paudex et Belmont-sur-Lausanne, en vue de la création d'une police intercommunale. Le projet n'a pas abouti, Lutry renonçant à cette forme de collaboration.

En 2004, Paudex crée avec Pully et Savigny une entente intercommunale pour une collaboration en matière de police. En 2006, la commune de Belmont-sur-Lausanne rejoint l'entente. Dans ce système, Paudex conclut un contrat de prestations avec la commune de Pully et son corps de police. Ce système reste en vigueur jusqu'au 31.12.2011.

En 2009, le peuple vaudois refuse l'initiative d'Artagnan, qui demandait une police unique. Il vote pour un Protocole d'accord qui reconnaît les polices municipales à côté de la Gendarmerie cantonale pour autant qu'elles remplissent des conditions très précises de présence sur le terrain et de compétence.



Association de police: an 1 en 2012.

Sur cette base, nos quatre communes se sont attelées à la création d'une Association de communes «Sécurité Est Lausannois». Dans l'Association, il n'y a plus de police communale, ni de contrats de prestations, mais une gestion commune du corps de police. Le Conseil intercommunal et le Comité de direction deviennent les organes responsables du corps de police et de son activité.

Paudex est représenté par trois membres au Conseil intercommunal (3/19) et un membre au Comité de direction (1/5). L'Association entrera en vigueur le 1er janvier 2012 (1).

(1) Préavis 2-2011 – Création d'une Association «Sécurité Est Lausannois».

Vins: du neuf!

La récolte 2008 a reçu un nouvel habillage, sobre et moderne. Par la même occasion l'offre a été diversifiée avec l'introduction d'un assemblage de Pinot noir/Gamaret et d'un Rosé de Pinot noir en bouteille de 50 cl. Notre Paudex blanc obtient le label Terravin depuis trois ans. Depuis deux ans, nous avons en outre droit à la mention «Grand Cru». C'est grâce au professionnalisme de notre vigneron, Daniel Bühlmann, primé par la Confrérie des vignerons (médaille de bronze) que nous parvenons à produire une telle qualité.

La petite cuverie de la Bordinette 16 a été démantelée faute d'utilisation, toute la vinification se faisant à l'Association vinicole de Lutry.



Daniel Bühlmann, vigneron.

Urbanisme: tout est à repenser

Quarante-cinq hectares, 1400 habitants: la commune est plus que pleine semble-t-il. Et pourtant, les problèmes d'urbanisme sont à l'ordre du jour à Paudex. Localité devenue périurbaine, transports publics, Plan général d'affectation à actualiser, il se passe beaucoup de choses sur le confetti paudézan.

Le Plan général d'affectation (PGA) de la commune de Paudex et son règlement datent de 1985. Il a été toiletté en 1998. Mais il ne correspond plus aux exigences fédérales et cantonales en matière d'aménagement du territoire.

D'autre part, le Plan d'Agglomération Lausanne Morges (PALM) et le Schéma Directeur de l'Est Lausannois (SDEL) vont fortement influencer le développement de la commune dans un avenir proche. D'où la nécessité de revoir fondamentalement le Plan d'affectation. En 2009, un appel d'offre a été lancé pour mandater un bureau d'urbanisme capable de revoir ce plan. Il a été attribué au bureau Esplanade Aménagement à Lausanne. L'étude devrait être terminée et présentée au Conseil en 2011. Coût 150'000 fr. (1).

L'agglomération lausannoise

se développe et pour assurer la mobilité un grand nombre de mesures sont à prendre dans toute la zone urbaine et périurbaine. Paudex est concerné par le tronçon «Lutry-Corniche, Paudex, Pully-Reymondin» qui emprunte la Rte du Simplon. Le but est de relier le centre ville à l'ouest lausannois par des bus à haut niveau de service plus rapides, respectant mieux les horaires et plus confortables. Dans un tel projet, il ne s'agit pas de créer un unique couloir à bus, mais de repenser tout l'aménagement de la Route du Simplon. Une étude

doit être réalisée conjointement avec les communes voisines pour évaluer les acquisitions foncières nécessaires, pour prévoir les ouvrages à réaliser, pour établir un budget sur la base de devis, pour étudier le financement et préparer la mise à l'enquête. Coût de l'étude à charge de Paudex: 205'000 fr. (2).

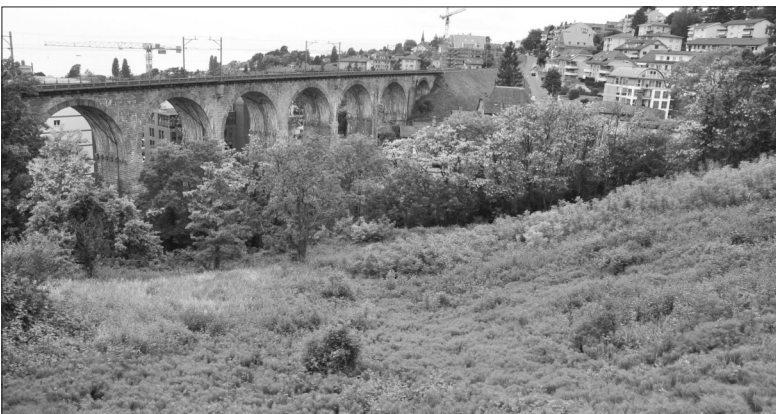
(1) Préavis 1-2010 – Attribution d'un mandat d'urbaniste pour la révision du PGA.

(2) Préavis 1-2011 – Crédit d'étude pour la traversée de Paudex par des bus à haut niveau de service.

Deux plans de quartier pour 300 habitants



Les côtes St-Maire: plan de quartier adopté.



Vallon de la Paudèze: une friche bientôt disparue.

Dans le petit territoire de la commune, deux zones au potentiel immobilier important ont fait l'objet d'un plan de quartier avec comme objectif de favoriser une urbanisation alliant densité et qualité.

Le plan de quartier du «Vallon de la Paudèze» a été accepté par le Conseil en 2009. En amont du viaduc CFF, la forêt donne une ambiance particulière à ce coin de la commune. Les études ont commencé en 2004 pour aboutir en 2009 à un plan de quartier élaboré. Il donne la possibilité de construire

8 petits immeubles de 3 étages sur rez de 4 à 6 logements par immeuble pour une surface brute de plancher de 4360 m². Dans le bas de la parcelle, deux immeubles contigus offrent 2'710 m² de plancher brut. En tout il y a de quoi accueillir une centaine de nouveaux habitants. Le plan de quartier ayant été accepté, les projets peuvent incessamment démarrer (1).

Le plan de quartier des «Côtes St-Maire» a été accepté par le conseil en 2010. Le secteur est considéré comme constructible

depuis 1964. La surface concernée est de 17'000 m². La commune a acheté les vignes du coteau entre 1982 et 1985, tout en conservant la possibilité de bâtir sur cette zone sans affectation. Pour optimiser l'utilisation du sol, l'étude d'un plan de quartier est lancée en 2004. En 2009, le plan de quartier est mis à l'enquête. En 2010, il est présenté au Conseil qui l'accepte. La surface

brut de plancher est d'environ 10'000 m². Le nombre de logements projetés est d'environ 80, de quoi accueillir environ 200 personnes. Les constructions pourront être réalisées par étape dès que les propriétaires le décideront (2).

(1) Préavis 2-2009 – Plan de quartier «Vallon de la Paudèze».

(2) Préavis 7-2010 – Plan de quartier «Les Côtes St-Maire».

Un cœur tout neuf

La législature 2006-2011 a commencé en fanfare. Le 23 septembre, la population et la Municipalité inauguraient la route de la Bordinette remise à neuf, le tennis, la déchèterie et dans la foulée l'UAPE à la campagne Marcel. De plus trois rues sans nom furent baptisées. Ainsi Paudex avec un cœur

tout neuf s'est enrichi de deux chemins et d'une ruelle: le Chemin des Hérons, le Chemin des Ecoiliers et la Ruelle de la Pinte (1).

(1) Préavis 1-2005 – Route de la Bordinette, réaménagement de l'espace public, réfection de la conduite d'eau, construction d'un local de tennis et d'une déchèterie. Crédit demandé: 1'900'000 fr.



2008: la place du village est inaugurée.

Crèche: 22 bébés bienvenus

Pour l'accueil de l'enfance, Paudex dispose d'une UAPE de 24 places pour la journée et de 36 places pour midi. En outre, l'École du jeudi reçoit 10 enfants de 3 à 5 ans, les mardis et jeudis. Mais rien pour les bébés. Or, dans le cadre du réseau d'accueil de jour de Pully,

Paudex, Belmont, Lutry, on constate un manque cruel de places en crèche.

Suite à une étude lancée en 2009 (1), il a été décidé de construire une crèche de 22 places dans l'enceinte du collège de Paudex. Pully a manifesté son intérêt



Le rez-de-chaussée du collège a été transformé en crèche.



Le nouveau préau couvert relie le collège à la salle de gym.

pour occuper 10 places ce qui a permis la réalisation du projet. Un crédit d'investissement de 1'515'000 fr. a été accepté par le Conseil en 2010 (2). Il permet la construction et l'équipement de la crèche et les travaux qui en découlent dans le bâtiment scolaire. Tous les frais sont à la charge de la commune, ceci étant conçu comme une participation de Paudex à l'équipement régional car nous profi-

tons aussi beaucoup de ce que font les communes voisines. La construction de la crèche a commencé en 2011. Elle ouvrira ses portes à la rentrée scolaire de 2011 avec toutes ses places occupées (2).

(1) Préavis 4-2009 – Crédit d'étude pour la création d'une crèche.

(2) Préavis 5-2010 – Création d'une crèche - crédit d'investissement.

2006-2010 naissance de l'UAPE

La belle histoire de la campagne Marcel s'étend sur 42 ans. En 1968, la commune achète l'immeuble de la Bordinette 12 sis à la «Campagne Marcel», avec son magnifique parc au centre du village. En 1972, le carnotzet communal est créé dans le sous-sol ainsi qu'un espace pour l'école du jeudi. Une grande salle est réservée au tribunal administratif et aux séances de commissions. Puis plus rien pendant 34 ans.

De 2006 à 2010, le bâtiment est transformé en deux temps en Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE). La demande est vive pour accueillir les enfants avant et après l'école. Avec ses espaces et son parc, la Campagne Marcel est le lieu idéal pour le faire. Un premier aménagement a lieu en 2006. L'école du jeudi émigre à la Borne et l'UAPE s'installe à la Campagne Marcel. La capacité d'accueil passe ainsi de 15 à 25 élèves. Un crédit de 135'000 fr est accordé par le Conseil pour cette transformation, qui concerne le rez-supérieur, les combles étant loués comme appartement (1).

Le succès est au rendez-vous. Le nombre d'inscriptions augmente et l'espace dévolu aux activités de bricolages, peinture, chant et jeux est devenu trop exigü. En 2010, l'appartement des combles est désaffecté et les locaux sont réaménagés pour l'accueil des enfants. Coût 160'000 fr pour mettre aux normes l'ensemble des locaux: fenêtres, escaliers, installations sanitaires, revêtement des sols, électricité (2). La capacité d'accueil est maintenue à 25 élèves à la journée mais augmente à plus de trente pour le repas de midi.

Cet ensemble exemplaire pour l'accueil des enfants est le fruit d'une politique d'acquisition et d'aménagement menée sur plus de 40 ans!

(1) Préavis 2-2006 – Transformations intérieures des bâtiments de la Campagne Marcel en vue d'installer une UAPE.

(2) Préavis 2-2010 – Immeuble Bordinette 12. Aménagement des combles à l'usage de l'UAPE.

Finances 2006-2010: 8 millions avant amortissements

Malgré tout ce qui a été réalisé durant la dernière législature, la commune arrive fin 2010 avec une santé financière de fer. De 2006 à 2010, en cumulant les résultats bruts (avant amortissements et provisions), les comptes affichent un résultat positif de 8 millions de francs et pas un sou de dette. Cette situation enviable est due au petit territoire de la commune, à la bonne capacité contributive de ses personnes physiques et morales, à la conjoncture favorable et à la saine gestion des autorités. Ces excellents résultats n'empêchent pas la commune d'avoir participé massivement à la facture sociale et à la péréquation. De 2006 à 2010, les 1'400 habitants de Paudex ont versé au pot commun 26 millions de francs! Pour le social, la part

calculé de Paudex est de 0,709926 % de la facture globale à charge des communes soit 625 millions en 2009.

Malgré cet effort considérable, nos finances restent saines avec une seule année déficitaire depuis 2006 (-482'000 fr. en 2008). En 2010, notre marge d'autofinancement (22,7%) est très bonne avec 14,7 millions de revenus épurés pour 11,4 millions de dépenses épurées. Ce qui permet de procéder à des amortissements extraordinaires donnant ainsi toute liberté aux autorités futures d'investir sans trop de difficulté là où ce sera nécessaire (1).

(1) Préavis 6-2011 – Comptes de l'exercice 2010.

Deux nouveaux municipaux

Lors des dernières élections communales, deux anciens conseillers communaux ont été élus par le souverain. Il s'agit de **Fahrad Kehtari**, président de la Commission d'urbanisme et de **Arielle Martin**, membre de la même commission. Ci-dessous un bref portrait de chacun d'entre eux.



Enseignante enthousiaste

Fille de Florian Martin, le célèbre et regretté publicitaire, **Arielle Martin** est née le 1^{er} novembre 1952 à Lausanne. Originaire de Sainte-Croix, elle accomplit sa scolarité au Collège de Béhusy. Puis poursuit ses études à l'École normale où, en 1972, elle obtient son diplôme d'enseignante de cycle initial (maîtresse d'école enfantine). Dès 1972, elle est en poste à Pully et devient praticienne formatrice (formation d'adultes pour jeunes

enseignants). Elle est enthousiaste de son métier car elle a conscience que les souvenirs d'enfance sont les plus déterminants dans une vie d'adulte.

Arielle Martin est la compagne de Louis Nussbaumer, professeur de dessin au Collège secondaire. Ancien élève de l'École des Beaux-Arts, il est expert et passionné d'Art déco et Art nouveau. Le couple a une fille, Alix, étudiante en architecture. D'où la passion d'Arielle pour l'urbanisme? Peut-être... Toujours est-il que, conseillère communale depuis deux législatures, elle siège à la Commission d'urbanisme. Elle est partisane d'un urbanisme de qualité, qui crée des tissus sociaux, préserve l'intimité du village sans le couper de la grande agglomération.

A la Municipalité, elle s'occupera du dicastère des Ecoles, des Affaires sociales et Affaires culturelles.



Ingénieur de pointe

Né le 29 janvier 1957 à Téhéran, **Fahrad Kehtari** y accomplit ses études secondaires chez les Don Bosco, des frères religieux, en italien, persan et anglais. Il obtient son baccalauréat scientifique à Téhéran en 1974. Sitôt après, il vient en Suisse, à l'EPFL, où il obtient en 1980 son diplôme d'ingénieur électricien. Il travaille ensuite aux Ateliers de Sécheron à Genève (matériel ferroviaire), puis chez ABB (anciennement Brown Boveri). De 1995 à 1998, il est directeur d'ABB pour l'Afrique de l'Ouest. Il réside à Abidjan en Côte

d'Ivoire. Entre-temps il obtient la nationalité suisse. Il est aujourd'hui originaire d'Oleyres dans la Broye.

En 1998, il s'installe à Paudex et monte un bureau d'études en informatique, spécialisé dans le développement de logiciels. Une PME de 4 collaborateurs «qui tourne bien actuellement».

Marié à une Suisse, Albina, Fahrad Kehtari est le père de deux garçons: Sohrab, 26 ans, qui finit à l'EPFL un doctorat en mathématiques, et Sam, 20 ans, étudiant en médecine. «Je connais la Commune depuis 35 ans. Paudex est jolie, équilibrée, il fait bon y vivre. Avec mon métier, j'ai connu le monde entier. Je suis content de m'établir là où je me sens bien» souligne Fahrad Kehtari qui s'occupera à la Municipalité du dicastère des Services Industriels, de l'environnement et du réseau informatique.

Textes et photos:
Georges-A. Nippell

Noël 2008

A 44 ans, après six ans de Municipalité, **Xavier Lonfat** quitte brutalement ce monde et sa famille dans la nuit de Noël suite à un arrêt cardiaque. Cette dernière législature aura été assombrie par ce deuil totalement inattendu. C'était le plus jeune des municipaux, celui dont les compétences d'ingé-

nieur étaient particulièrement appréciées par toute la communauté. A l'actif de Xavier Lonfat, deux chantiers importants qui ont changé le visage de Paudex: le réaménagement de la route de la Bordinette au centre du village avec la construction d'un local de tennis et d'une petite déchèterie et la création d'un trottoir tout le long de la Bernadaz, un projet vieux de vingt ans enfin réalisé grâce à sa volonté d'aller de l'avant et son sens de la conciliation. Il a été remplacé à la Municipalité au printemps 2009 par Gérald Fontannaz.



Xavier Lonfat,
brutalement disparu.

Ruedi Schwab, 23 ans au service de Paudex

Fin juin 2009, **Ruedi Schwab** a pris congé de Paudex. Il avait l'amitié de tous. Il a tenu pendant plus de vingt ans le ménage communal avec compétence et bonne humeur. Il fut pendant deux décennies un des personnages clé de notre commune.



2009: street parade pour Ruedi Schwab.

La Chronique de Paudex

Janvier à Juin 2011



1. Réception des nouveaux citoyens

24 février 2011: les jeunes citoyens, ayant atteint en 2011 leur majorité civique, et les nouveaux habitants de Paudex étaient les invités de la Municipalité. L'occasion pour eux de se familiariser avec les structures de leur nouvelle commune et de faire la connaissance de leur syndic, de leurs autorités exécutives et législatives. Viviane Bugnon les a groupés et photographiés.



2. Syndic de Paudex diplômé

25 mars 2011: lors de son concert annuel à la Grande salle de Paudex, la Fanfare de Grandvaux a remis au Syndic de Paudex Serge Voruz un diplôme de membre d'honneur de la société. Sur notre photo, de droite à gauche, Serge Voruz, le président de la Fanfare Olivier Genoud et Yvonne Clerc, trompettiste vedette de l'ensemble, qui a interprété sur son instrument le propos musical du syndic.



3. Mirko Haari président du GAP

30 mars 2011: le Sergent-major Mirko Haari de la Police intercommunale Sécurité Est Lausannois a été élu à la présidence du Groupement des associations de police (GAP) du Canton. Nos félicitations à cet enfant de Paudex, ancien officier du SDIS, dont le père fut architecte et municipal à Paudex.



4. André-Paul à la Commune

31 mars 2011: André Paul, 91 ans, le célèbre dessinateur et collaborateur fidèle du Coquadit, a été reçu par le Syndic Serge Voruz et la rédaction de notre journal. Le temps de poser devant l'objectif de Viviane Bugnon, il fut invité à une joyeuse agape chez Bernard Bovay, patron du Café de Paudex.



5. PPP Tourisme reçoit la Police

18 mai 2011: en présence des autorités de Pully, Belmont, Paudex, Promotion Pully-Paudex-Belmont Office du tourisme a tenu son assemblée générale. A la fin de l'ordre du jour statutaire, le Commandant Dan-Henri Weber, en un brillant exposé, expliqua les structures et rouages de la Police Sécurité Est Lausannois.



6. L'équipe de la commune

Dix personnes pour assurer toute l'intendance de la commune de Paudex.

Les 75 ans de la carrosserie de Paudex

Anniversaire: pour fêter ses trois quarts de siècle, la Carrosserie de Paudex S.A. organise une fête gigantesque le samedi 25 juin 2011.

La manifestation s'ouvrira dès 9 heures (informations au stand à l'extérieur du bâtiment). Elle se poursuivra par une visite des métiers de la carrosserie et de ses voitures anciennes. A 11 heures: Grillades, raclettes et apéro en musique – lots, cadeaux et jeux pour les enfants.



L'agape sera suivie par le tirage de la tombola et la fête se poursuivra jusqu'à 17 heures. Tous les habitants de Paudex, leurs parents et amis, sont invités bien sûr!

Histoire d'un succès

C'est en 1936 que Léon Tazzolio fonde la carrosserie, au chemin de l'Etang 11 à Paudex. L'économie du pays traverse alors une période difficile pour

le marché de l'automobile. Peu après la fin de la guerre, l'atelier s'étend alors à la Route du Lac. 1947 voit l'inauguration des nouveaux locaux. La surface de travail augmentera par étapes successives jusqu'à l'Expo 64.

Léon Tazzolio décède en 1970 et c'est son neveu, Roger Chappuis, qui reprend les rênes de l'entreprise. Ce jeune patron

regretté Jean Chevallaz, syndic de Pully. Progrès technique oblige, dès 1990 l'administration manuelle des données cède le pas à la gestion informatique des dossiers. Cinq ans plus tard, la technologie nouvelle permet de mettre en service à Paudex le premier appareil numérique de Suisse romande de mélange des teintes de peinture pour carrosserie. Un nouveau tournant est amorcé en 2002: la direction opérationnelle de la société est confiée à Olivier Coste et Jean-Pierre Mathez. Le premier a consacré toute sa vie professionnelle à l'entreprise. Il dispose d'un CFC de tôlier en carrosserie et a obtenu par la suite son brevet fédéral. Le second porte la responsabilité du bureau, notamment de la comptabilité. Quant à Roger Chappuis, il conserve la présidence du Conseil d'administration de la S.A. et la gestion des biens immobiliers.



Jusqu'en 2011, on assiste à la modernisation de la partie nord du bâtiment, à la rénovation des cabines de peinture et leur équipement d'un chauffage au gaz. Puis au ravalement des façades de la construction ainsi qu'à la réfection du



toit de l'immeuble et finalement au traitement des sols des ateliers.

continue et développe l'œuvre créée par son oncle, en modernisant la partie technique de l'atelier ainsi que l'esthétique des bâtiments. Une seconde société est fondée en 1981, le Garage de l'Etang S.A. qui regroupe toute l'activité mécanique ainsi que la vente, en tant qu'agent local, des véhicules Nissan.

Le calendrier rappelle cette année que depuis 75 ans on parle, en bien c'est sûr, de la Carrosserie de Paudex. Quant au Garage de l'Etang S.A., il fête ses 30 ans d'existence en 2011.

L'occasion d'apprécier les améliorations techniques et pratiques consenties dans l'atelier, en particulier les élévateurs de véhicules.

Premier en Suisse romande

L'entreprise a fêté son Cinquantenaire en présence d'amis et d'autorités politiques dont le

Texte et photos: CdP/Gan



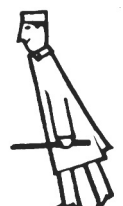
GARAGE DE L'ETANG SA

PAUDEX

021 791 10 51

Une seule adresse

Route du Lac 1



CARROSSERIE DE PAUDEX SA

Depuis 2007: déjà quatre apprentis

Bilan de l'administration – législature 2006 - 2011

Le 1^{er} juillet 2006, début de législature, Mme Ariane Bonard, entrée en service le 01 mars 1990, reprend à plein temps la fonction de Secrétaire municipale, chargée du personnel et préposée au contrôle des habitants. Mme Annemarie Bezençon, en charge des dossiers d'enquêtes et des naturalisations travail à 50 %. Le 1^{er} novembre 2006, Mme Viviane Bugnon est engagée à 50%, elle s'occupe de toutes les manifestations communales. L'équipe est au complet, quand vous aurez ajouté, M. Pierre Curchod, Boursier à plein temps depuis le 5 avril 1988.

En 2007, Mme Bonard obtient son autorisation de former et la commune engage pour la première fois une apprentie

employée de commerce! C'est ainsi que le 15 août 2007, Mme Joana Oliveira rejoint notre équipe pour une durée de trois ans. Cette jeune fille obtient son certificat fédéral de capacité en juin 2010, avec une moyenne générale de 4,7 et un premier prix d'anglais. Au terme de cette formation, Mlle Oliveira est partie en Angleterre.

Cette expérience étant une réussite, autant du point de vue des bons résultats que sur le plan humain et relationnel, M. Sacha Stankovic a été engagé le 1^{er} août 2010 pour une même formation qui se terminera en 2013.

Bilan du service technique et entretien – législature 2006 - 2011

Notre service de conciergerie est assumé par M. Willy Kettel

depuis le 3 juin 2002. Le service de voirie compte 3 personnes à plein temps. M. Pascal Bessat, engagé 1^{er} mai 1999 a repris la responsabilité de ce service le 1^{er} mai 2009 à la suite du départ à la retraite de M. Rodolphe Schwab, fidèle employé pendant 24 ans. M. Raphaël Nicod a été engagé le 1^{er} janvier 2006 en tant qu'employé communal et M. Ulysses Rios, paysagiste, a complété l'équipe en mars 2009, pour s'occuper en priorité des espaces verts.

La Municipalité a également décidé de montrer l'exemple dans la formation des jeunes. M. Bruno Berthoud a effectué un apprentissage de nettoyeur en bâtiments et a obtenu avec succès son certificat fédéral de capacité en 2009. A son départ, nous avons signé un contrat d'apprentissage à M.

Julien Blum, dans une toute nouvelle formation relative aux employés communaux, agent d'exploitation, qui se terminera en 2012.

On peut constater que le personnel reste stable, les mutations n'ont fait que préciser les cahiers des charges, ce qui a permis d'engager des personnes plus spécifiquement formées à des tâches mieux définies tout en gardant la notion de la polyvalence, importante dans une petite commune comme la nôtre.

Nous constatons également que notre personnel administratif et technique est fidèle et que l'absentéisme est quasi nul preuve que les conditions de travail, au sens large du terme, sont réunies.

Ariane Bonard

Incineration des déchets en plein air

Le Service de l'énergie et de l'environnement (SEVEN) rend attentive la population sur les règles à observer au sujet de l'incinération des déchets en plein air. En voici les points essentiels.

L'incinération de déchets en plein air ou dans une installation inappropriée telle qu'un barbecue, est interdite car cette manière de procéder libère des fumées toxiques contenant notamment des dioxines. Cette pratique doit être bannie, que ce soit sur les chantiers, les déchèteries ou chez les particuliers.

Les déchets végétaux

L'incinération des déchets végétaux, considérée trop souvent comme un mode d'élimination naturelle, est une source significative d'émissions de polluants atmosphériques, notamment des particules fines. Par conséquent il faut privilégier le compostage, voire la valorisation énergétique (biomasse). Les exceptions suivantes sont considérées:

Pour les particuliers, l'incinération en plein air n'est admise que pour les petites quantités (moins de 1m³) de déchets végétaux secs, sur les lieux de

production, pour autant que cela ne nuise pas au voisinage.

Pour les professionnels, l'incinération de gros volume de déchets végétaux provenant notamment d'arrachage d'arbres fruitiers ou de ceps de vigne peut être autorisée sous diverses conditions. Ces autorisations sont délivrées par le SEVEN exclusivement.

Interdiction du Conseil d'Etat: en cas de concentrations excessives de particules fines dans l'air, ou lors de sécheresse marquée, le Conseil d'Etat peut suspendre toutes les autorisations d'incinérer, voire interdire tout feu en plein air.

Le rôle des autorités communales: la Municipalité de Paudex a le devoir d'informer et de prévenir, et, le cas échéant, de recueillir les plaintes de la population. Par l'intermédiaire de son corps de police, elle doit aussi dénoncer toute incinération illégale de déchets.

Service de l'énergie et de l'environnement
Chemin des Boveresses 155
1066 Epalinges
TéL.L 021 316 43 60
Courriel: info.seven@vd.ch
www.vd.ch/air

Aménagements: bus et catelles



Nouveaux arrêts de bus.

On oublie le nombre de petites choses qu'il faut réaliser dans une commune pour que tout marche et qu'elle soit agréable à vivre. Le plus souvent, ces «riens» sont réalisés par la Municipalité dans le cadre de ses attributions budgétaires et financières: la création d'un éco point par exemple ou l'amélioration d'un éclairage. D'autre fois, ces petits aménagements remontent jusqu'au Conseil par le biais des préavis. Deux exemples.

Les bus 8 dont le terminus est à Paudex sont des véhicules lourds (29 tonnes) qui déforment le bitume là où ils s'arrêtent et démarrent. La route devient comme fripée et la peinture disparaît. Ces travaux d'entretien sont à la charge

des communes. Coût 32'000 fr. (1).

Le passage sous voie de la Route du Simplon a été décoré en 2003 dans un style «graffitis». Le style a vieilli, les dessins d'origines ont été barbouillés, l'éclairage est devenu triste et l'ensemble a pris un petit air glauque et peu engageant pour les piétons qui empruntent le passage. De plus des traces de corrosion ont été détectées dans l'ouvrage. Pour redonner une santé et un peu d'allure à ce sous voie, le décor et l'éclairage sont complètement revus. Les écoles ont fait un dessin qui sera exécuté en carrelage; l'éclairage sera soigné et écologiquement à la page. L'inauguration est prévue en 2011. Coût 80'000 fr. (2).

(1) Préavis 12-2009 – Réfection du revêtement des arrêts TL.
 (2) Préavis 14-2010 – Passage sous voie route du Simplon.

Fin et début de législature



Fin de législature: le précédent conseil communal en visite chez le Corbusier.



Les autorités de Paudex ont été installées le 14 juin par la préfète Anne Marion Freiss. Le Conseil communal compte 45 membres dont 20 nouveaux conseillers et 13 dames. La Municipalité compte 5 membres dont 2 nouveaux conseillers et une dame. Serges Reichen est le nouveau syndic. La législature dure cinq ans (1^{er} juillet 2011-30 juin 2016). Des projets importants pour la commune de Paudex sont au programme: nouveau Plan général d'affectation du territoire communal; projet régionaux de bus à haute capacité: construction du port de Paudex et aménagement des rives du lac; réfection du collège; réalisation du plan de quartier du Vallon de la Paudèze. De quoi meubler toute une législature en gardant le souci constant de la bonne santé financière de la commune !